

La pierre

une ressource pour Rochefort



L'avenir de Lhoist Industrie, c'est maintenant.

Afin d'assurer la survie de son usine en évitant une rupture d'approvisionnement en matière première (le calcaire), Lhoist Industrie lance une procédure visant à transformer en zone d'extraction 14,57 hectares de terrains qu'elle possède en prolongement de sa carrière actuelle vers le Nord-Est.

Voici près de 15 ans que Lhoist travaille à l'avenir de son usine de On/Jemelle, étant entendu que les réserves actuelles seront épuisées d'ici fin 2026 au rythme actuel de l'exploitation. C'est pourquoi Lhoist lance aujourd'hui une procédure visant à étendre en surface sa zone d'extraction.

Avant cela, il convenait de vérifier la compatibilité des activités de la carrière dans cette nouvelle superficie de 14,57 hectares avec les activités de la station d'Humain de l'Observatoire Royal de Belgique. Une étude a donc été réalisée en commun et les résultats confirment la compatibilité de ces deux activités.

L'observatoire royal de Belgique à Humain : c'est quoi ?

L'Observatoire royal de Belgique (Observatoire ou ORB), l'Institut royal Météorologique (IRM) et l'Institut royal d'Aéronomie Spatiale de Belgique (IASB) mènent diverses activités et expériences scientifiques sur le site de la station de radioastronomie de Humain. La station fut fondée dans les années 1950 par l'Observatoire pour accueillir les observations radio astronomiques. Elle est aujourd'hui le lieu d'une activité scientifique renouvelée et pluridisciplinaire qui couvre la physique de l'atmosphère terrestre, l'environnement spatial de la Terre, l'activité solaire et la physique stellaire.



Une activité historique

Lhoist Industrie a été fondée par Léon Lhoist en 1924. Elle est aujourd'hui la seule usine à chaux du groupe Lhoist en Belgique. Chaque année, **900.000 tonnes de pierre calcaire** sont extraites sur le site de la Boverie, ce qui permet de produire **340.000 tonnes de chaux**.

Les activités de Lhoist Industrie sont situées à la fois sur les communes de Rochefort et Marche-en-Famenne. Elles occupent directement une centaine de personnes dont la grande majorité habitent ces deux communes. L'activité de l'usine génère également de nombreux emplois indirects dans les secteurs du transport, de la maintenance, du génie civil, des activités extractives, de la construction.



Vue de l'usine de On-Jemelle

Description du projet

Les techniques d'extraction du calcaire utilisées pour l'extension de la carrière sont identiques à celles qui sont d'application pour l'exploitation existante.

La superficie couverte par la demande d'extension est de 14,57 hectares. Le terrain concerné appartient à Lhoist. Actuellement en zone agricole, cette superficie devra faire l'objet d'une modification de plan de secteur pour en faire une zone d'extraction. Un accord a été signé avec les agriculteurs concernés qui pourront continuer d'exploiter ce terrain jusqu'à ce que les travaux de préparation de l'extraction puissent commencer.

Les matériaux excavés qui ne peuvent être valorisés, à savoir les terres de découverte et les pierres impropres à la production de chaux, seront utilisés pour le réaménagement du remblai existant au Sud de la Carrière de la Boverie. La carrière « Devant le Gerny », une carrière autorisée dont la pierre est exploitée par un tiers mais dont Lhoist a la maîtrise foncière, serait susceptible d'accueillir les matériaux excavés non valorisés

La chaux : à quoi ça sert ?

La chaux (oxyde de calcium) est utilisée pour toute une série d'applications et dans des secteurs variés tels que la sidérurgie, la chimie, la construction, l'agriculture, le traitement des déchets ou encore la papeterie.

La chaux, élément essentiel dans le traitement de l'eau

La chaux est également indispensable au traitement de l'eau, intervenant à plusieurs stades dans le traitement des eaux de consommation, industrielles ou usées afin de rendre l'eau potable. Rien qu'au niveau de Rochefort, la station d'épuration traitant les eaux usées utilise ainsi 150 tonnes de chaux par an. Les intercommunales en Belgique consomment plus de 23.000 tonnes de ces produits pour des services d'épuration de l'eau et de traitement des déchets.



Exemples de biodiversité dans les carrières de Lhoist

pour contribuer à son propre réaménagement. Au niveau du réaménagement futur de l'extension de la carrière, celui-ci se fera selon le même schéma que celui prévu pour la carrière actuelle. Il aura donc pour objectif le développement des espèces et milieux déjà présents sur le site, via des aménagements simples mais efficaces, afin de garantir un développement optimal de la biodiversité, de la faune et de la flore.



Le projet d'extension en surface, vital pour Lhoist Industrie

La réserve de calcaire pouvant être exploitée selon les autorisations administratives dans la carrière actuelle de la Boverie à Rochefort sera bientôt épuisée. Comme l'approfondissement de la carrière fait toujours l'objet de contestations de nature juridique, le projet d'extension en surface est vital pour l'avenir des activités de l'usine de On/Jemelle.

Pour éviter une rupture totale d'approvisionnement dans quelques années, Lhoist a dû réduire l'extraction de calcaire, de 1,2 millions de tonnes de calcaire par an à 900.000 tonnes. L'usine de On/Jemelle produit aujourd'hui 340.000 tonnes de chaux alors que sa capacité est de 450.000 tonnes par an.

Cela ne suffit évidemment pas pour garantir le maintien de l'activité sur le long terme. C'est pourquoi le projet d'extension en surface est crucial. En effet, cette extension en surface devrait permettre d'exploiter 12,65 millions de tonnes de pierre supplémentaires pour la production de chaux.

En tout, en prenant en compte les 6 années supplémentaires d'exploitation gagnées grâce au ralentissement du volume de pierre extraite par an, l'activité de l'usine pourrait être maintenue pour une période supplémentaire de 20 ans.

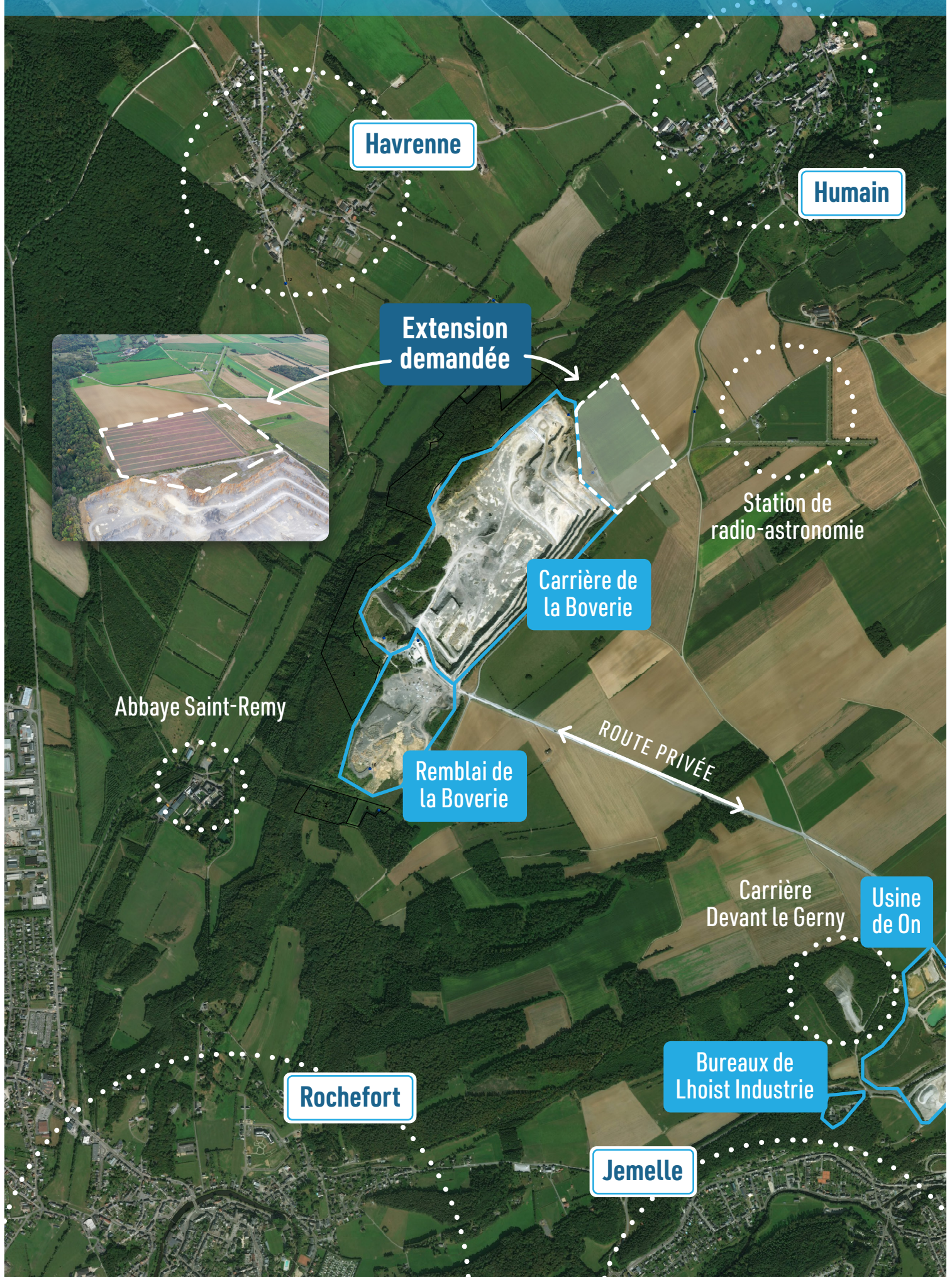


Poursuivre l'activité, c'est préserver l'emploi local

L'exploitation de la carrière génère une centaine d'emplois directs ainsi que de nombreux emplois indirects dans la région.



Localisation de la carrière de la Boverie dans son environnement



Les étapes du projet

Lhoist lance une procédure de demande de révision du plan de secteur. Celle-ci vise à transformer cette zone de 14,57 ha de terrains agricoles en zone d'extraction. Cette première étape sera suivie d'une demande de permis unique pour étendre l'exploitation en surface de la carrière actuelle.

Les principales étapes de la procédure de révision de plan de secteur sont les suivantes :

- Le dépôt du dossier de base à la commune de Rochefort
- La réunion d'information préalable (vidéo de présentation accessible en ligne pendant 2 jours avec permanence téléphonique durant ces 2 jours et puis de 15 jours pour adresser par écrit ses observations et suggestions concernant le projet de révision de plan de secteur au Collège communal de Rochefort)
- L'avis du Conseil communal de Rochefort et l'avis de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité de Rochefort
- L'envoi du dossier complet au Gouvernement wallon, instruction et consultations
- La décision de révision du plan de secteur et l'adoption du projet de révision ou son refus par le Gouvernement wallon
- La définition du contenu du rapport des incidences environnementales par le Gouvernement wallon
- La réalisation du rapport des incidences environnementales par un bureau d'études agréé
- L'enquête publique
- Et enfin, la décision du Gouvernement wallon



L'impact limité de l'exploitation de cette nouvelle zone dans la continuité de la carrière actuelle

Compte tenu de l'exploitation qui a déjà lieu actuellement, le projet d'extension en surface n'aura qu'un impact supplémentaire limité.

Les horaires de travail, les tirs de mine, les techniques d'extraction et les engins de chantier resteront les mêmes. La gestion des matériaux extraits (pierres calcaires et matériaux non valorisables) restera également inchangée. Du point de vue des infrastructures, seuls les engins nécessaires à l'exploitation de la carrière pourront avoir accès à cette zone. Quant au bruit des engins en circulation ou lors des chargements en carrière, notamment lors de l'exploitation des étages supérieurs de l'extension, il sera investigué dans le cadre d'une étude acoustique. Les mesures de vibrations seront également poursuivies de manière régulière, en particulier à Havrenne, à Humain et à la station de radioastronomie. L'exploitation ne sera pas plus profonde que la carrière actuelle, c'est-à-dire au-dessus de la nappe phréatique (pas de pompage d'exhaure).



Du point de vue de la mobilité, aucune nouvelle infrastructure ne devra être construite. La route privée reliant la carrière de la Boverie au site de transformation de On/Jemelle gardera sa fonction d'axe principal, croisant des routes communales. Comme aujourd'hui, les mesures pour limiter l'émission de poussières telles que l'arrosage des pistes et le raclage des pistes en carrière seront conservées. De même, un nettoyage régulier est maintenu, spécifiquement pour améliorer la propreté des carrefours.

Bien entendu, les mêmes équipements de sécurisation des zones d'activités seront étendus dans la zone d'extension.

Grâce à la configuration des lieux et la topographie, notamment la préservation du coteau boisé, l'impact visuel vis-à-vis des villages de Havrenne et de Humain sera également très limité, voire nul. Aucune coupe d'arbre n'est prévue pour mener à bien ce projet et des haies basses seront envisagées.



Le projet d'extension de la Boverie en quelques chiffres



2027

Début de l'exploitation en surface en 2027



14,57 ha

14,57 hectares de superficie



12 650 000 t

L'extension devrait fournir 12,65 millions de tonnes de pierre supplémentaires pour la production de chaux



14 ans

Projection de 14 années supplémentaires de production



Comment être mieux informés ? Comment réagir ?

La procédure prévoit que la demande de modification du plan de secteur soit déposée à la commune concernée, dans ce cas-ci Rochefort.

En raison de la situation sanitaire, une réunion d'information préalable est organisée de manière virtuelle, par le biais d'une vidéo de présentation du projet, accessible via le site internet www.lhoist-rochefort.be, ou sous forme de retranscription écrite, consultable sur rendez-vous auprès du service d'urbanisme de la commune de Rochefort.

Nous vous invitons à consulter notre site pour en savoir plus sur les dates de la procédure d'information virtuelle et les délais

pour faire part de vos remarques et suggestions sur le projet de révision de plan de secteur.

Vous aurez également la possibilité de consulter le dossier complet de la demande à la commune.

En dehors de la communication prévue par la procédure légale, **le dialogue avec les riverains** est une priorité pour Lhoist. C'est pourquoi cette brochure a été rédigée.

Le site internet www.lhoist-rochefort.be est également là

pour vous informer pendant toute la durée du projet.

Personne de contact

Laurence Indri
Manager External
Relations Belgium

laurence.indri@lhoist.com

Téléphone : 084 220 209

